

**Commissariat des Douanes
et Droits Indirects**

**Direction des Opérations Douanières
du Golfe**

N°**003**...../2021/OTR/CG/CDDI/DODG

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

**(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS,
EXPORTATEURS)**

Dans le cadre de la poursuite du processus de digitalisation des procédures douanières à la Division des Opérations Douanières de Lomé-Port (DODLP), il est porté à la connaissance des opérateurs économiques de la plateforme portuaire (Exploitants de MAD et Entrepôts, Commissionnaires en Douane Agréés, Importateurs, Exportateurs, Consignataires, Manutentionnaires...) que toutes les demandes d'autorisation d'entrée et de sortie de marchandises en MAD/MAE et en Entrepôts se font désormais directement dans SYDONIA WORLD.

Cette nouvelle procédure digitalisée **prend effet à compter du 08 février 2021.**

Tous les acteurs concernés sont tenus de se conformer aux dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le**05.FEV.2021**.....

**Le Commissaire des Douanes et
Droits Indirects p.i.**



Kwawo A. K. ESSIEN



COMMISSARIAT GENERAL

**Commissariat des Douanes
et Droits Indirects**

**Direction des Opérations Douanières
du Golfe**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

NOTE DE SERVICE N° 005/2021/OTR/CG/CDDI/DODG
*relative aux demandes en ligne des autorisations d'entrée et de sortie des
marchandises en MAD/MAE et en Entrepôts*

Dans le cadre de la poursuite du processus de digitalisation des procédures douanières à la Division des Opérations Douanières de Lomé-Port (DODLP),

Il est porté à la connaissance de tous les agents de ladite Division que toutes les demandes d'autorisation d'entrée et de sortie de marchandises en MAD/MAE et en Entrepôts se font désormais par les opérateurs économiques dans SYDONIA WORLD.

Cette nouvelle procédure digitalisée **prend effet à compter du 08 février 2021.**

Je demande au Chef Division des Opérations Douanières de Lomé-Port de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour l'application effective de la présente note de service à laquelle j'attache du prix.

Fait à Lomé, le **05 FEV 2021**

**Le Commissaire des Douanes et
Droits Indirects p.i.**



Kwawo A. K. ESSIEN